

Comité de suivi #2

Compte-rendu



Le vendredi 16 juin 2023
Salle de conférence de presse de la Présidence
9h-11h00

Participants

• AMIGUES Bernard (DCA) • AMIGUES Louis (ADEME) • BOSCHQ Pierre (SDE) • CARIOU Kevin (AFD) • COURTOT Mauiki (Comité citoyen) • DAUTREPPE Louan (OFB) • DI JORIO Jean-Alain (DEQ) • DOO-KINGUE Yeléna (AFD) • ESCANDES Sophie (ADEME) • Franck Connan (OFB) • GARCIA Mercedes (SDE - OPE) • GORCHAKOVA Elena (UICN) • HOPUARE Marania (UPF) • IZUMO Takeshi (IRD) • JUVENTIN Lisa (DDC) • LAYRLE Benoit (FenuaMa) • LORPHELIN Gilles (DCO) • MAN SANG Jason (FAPE) • MARTINONI-LAPIERRE Sophie (Météofrance)	• MAUGER Paul (UPF - Comité scientifique) • MOU Yolande (DMRA) • NOUHAUD Emérence (PTPU - AMO PCPF) • POMMIEZ Lucien (DTT) • QUINQUIS Bran (PAP) • RICHAUD Orama (CCISM) • ROCHETEAU Catherine (DPAM) • SHUI Raiarii (DGAE) • SCHNEIDER Ludovic (Alter-éc(h)o - AMO PCPF) • SOLARI Olivier (OPUA) • SUREAU Baptiste (SDE - Chargé de mission PCPF) • UFA Tess (DIREN) • VARET Laurence (SDT) • VERNAUDON Tumata (SEFI) • VIGNERON Mareva (CSE/DSP) • VIRAU Tuterai (DIREN) • WONG Reno (DDC)
---	--

Ordre du jour

1. Rappel de l'état des lieux / diagnostic du PCPF 2022 - 2030
2. Présentation de la stratégie climatique et des scénarios d'atténuation et d'adaptation
3. Les étapes à venir
4. Echanges / Questions diverses

1. Rappel de l'état des lieux / diagnostic du PCPF 2022 - 2030

Un rappel succinct des points clés issus de la phase d'état des lieux a été présenté :

- L'empreinte carbone en Polynésie française est équivalente à celle des pays développés. Elle est évaluée à environ 11 tonnes de CO₂e/habitant/an. Pour respecter l'Accord de Paris, l'empreinte carbone doit être réduite à environ 2 tonnes de CO₂e/habitant/an en moyenne en 2050, afin d'être en phase avec les objectifs fixés par la COP21 (Accord de Paris) pour limiter le réchauffement à 2 degrés Celsius.

- Les politiques publiques sectorielles actuelles ne permettent pas de réduire significativement l'empreinte carbone de la Polynésie (-1,5t CO2e/hab/an attendu à l'horizon 2030).
- A l'échelle locale, les secteurs les plus consommateurs d'énergie et émetteurs de gaz à effet de serre sont les transports (2,1t CO2e/hab/an) et la production/consommation d'électricité (1,6t CO2e/hab/an). Mais en termes d'impact global, l'alimentation et la consommation de produits manufacturés (très majoritairement importés) représentent également des enjeux majeurs.
- Les secteurs les plus vulnérables au dérèglement climatique en Polynésie sont l'urbanisme/l'aménagement, la gestion de l'eau, la biodiversité et l'énergie.
- En matière de compensation carbone, les écosystèmes terrestres polynésiens permettent d'absorber environ 2% de l'empreinte carbone polynésienne et sont par ailleurs soumis à des pressions anthropiques (étalement urbain, exploitation forestière, etc.).

L'équipe technique du PCPF remercie les acteurs qui ont transmis des remarques et propositions d'ajustements en amont du comité de suivi, ils figureront dans la version finale transmise au comité de pilotage. En séance pas de remarques particulières de la part du comité de suivi sur le diagnostic/état des lieux qui valide les documents de cette phase.

L'AFD s'interroge sur le rôle et l'apport des comités citoyens et scientifiques dans la préparation et l'évolution des livrables. Le chargé de mission du Plan Climat indique que les comités citoyen et scientifique ont reçu les livrables d'état des lieux et de stratégie très en amont. Des réunions avec ces 2 instances ont permis de faire évoluer et de mettre à jour les documents en fonction de leurs retours, avec notamment une meilleure prise en compte du volet adaptation. Les consultations issues des forums et ateliers sont également intégrées (environ 30% de société civile parmi les participants). En revanche, pas d'avis formalisé pour des raisons de difficulté organisationnelles et du bénévolat de l'ensemble des membres.

2. Présentation de la stratégie climatique et des scénarios d'atténuation et d'adaptation

Les échanges du forum de concertation de novembre 2022 et une dizaine d'ateliers thématiques organisés par la suite avec l'ensemble des parties prenantes a permis de faire émerger une stratégie climatique basée sur 5 piliers et 24 orientations.

Il est précisé que cette stratégie est volontairement organisée de manière systémique et transversale pour éviter une approche thématique « en silo » inadaptée aux enjeux écologiques. Les 2 volets de cette démarche (atténuation et adaptation) sont représentés dans l'ensemble de la stratégie à travers des pictogrammes afin d'indiquer l'importance de développer une feuille de route climatique équilibrée.

- La sémantique de l'orientation 1-1 « Développer l'urbanisme et les aménagements de proximité » est interrogée par l'OFB qui souhaite une vigilance par rapport au risque d'étalement urbain. Les discussions en séance ont permis d'aboutir à nouvelle formulation plus consensuelle : « Promouvoir des aménagements et un urbanisme de proximité ».
- L'agence Opua questionne l'objectif de l'orientation 1-2 « Décentraliser les services publics ». Il est répondu qu'à ce stade, il s'agit de déconcentrer les services publics afin de réduire le besoin de mobilité, la terminologie de l'orientation va donc évoluer en ce sens.

- Le SEFI rappelle l'importance des enjeux d'emploi et de formation pour valoriser la compétence locale et s'adapter aux besoins de demain. Il est répondu que cet enjeu fait l'objet d'une orientation à part entière 4-3 « Accompagner la transition des activités et une politique emploi/formation » et que la transition, pour être acceptée par tous, doit faire l'objet d'une mise en récit désirable. Les co-bénéfices doivent notamment être davantage valorisés.
- Météo-France indique que l'orientation 3-4 « Maîtriser la demande en énergie » relève du volet atténuation mais aussi de l'adaptation. Il est répondu qu'en effet c'est une orientation, comme la majorité d'entre elles, avec des enjeux correspondant aux 2 volets. Cependant, elle relève en première instance de l'atténuation d'où le souhait de conserver seulement le pictogramme atténuation sur cette orientation pour faciliter la lecture de la stratégie.
- La DTT s'interroge sur la mise en cohérence des différentes politiques publiques sectorielles avec les enjeux de transversalité qui sont au cœur du PCPF. Il est répondu que le PCPF est une démarche territoriale qui a vocation à réhausser les ambitions climatiques des politiques publiques sans être uniquement une feuille de route pour les services du Pays. Enfin, il reviendra au politique de déterminer s'il convient de renforcer le(s) schéma(s) sectoriel(s) en matière d'émissions de GES en fonction de l'ambition climatique déterminée par le comité de pilotage du PCPF.
- Le SEFI pointe l'importance de valoriser les liens entre les Objectifs de Développement Durable (ODD) dans la communication et la promotion du PCPF.
- La DDC s'interroge sur la priorisation des différentes orientations de la stratégie. L'équipe PCPF indique que l'ensemble des piliers et orientations sont d'importances égales et doivent être mises en oeuvre et c'est le plan d'actions qui déterminera un déploiement plus opérationnel. Par ailleurs, il est rappelé que la logique "Negawatt – sobriété, efficacité, EnR" sous-tend l'ensemble de la démarche PCPF et permettra une structuration des actions à mettre en oeuvre.

Un rappel de la répartition de l'empreinte carbone polynésienne est effectué puis les 5 scénarios prospectifs d'atténuation et le scénario d'adaptation sont présentés aux membres du comité de suivi. La logique de présentation est la suivante : le premier scénario est « tendanciel » et ne reflète que les mesures déjà programmées dans les politiques publiques et les gains d'efficacité technologiques attendus d'ici 2030. Les autres, supposent l'adoption de mesures supplémentaires à l'avenir et illustrent des trajectoires compatibles avec des objectifs plus ou moins ambitieux en matière climatique.

- L'Ademe demande si le scénario 1 doit être considéré comme une possibilité équivalente aux autres scénarios ou plutôt comme un état des lieux des politiques actuelles et donc une situation attendue qui doit être améliorée. Il est proposé de le garder car il sert de point de référence mais en le distinguant davantage des scénarios plus ambitieux.
- La DDC et la DGAE s'interrogent sur les impacts économiques des différents scénarios. Il est répondu qu'actuellement il n'y a pas d'estimations possibles pour chiffrer ces coûts et que cela pourrait faire l'objet d'une étude à part entière. L'AFD indique qu'elle peut potentiellement participer au financement de ce type d'étude. En revanche, le plan d'actions sera chiffré et budgété pour chaque mesure. Par ailleurs,

il est rappelé que le coût de l'inaction, difficile à quantifier lui aussi, est probablement bien plus élevé que ces scénarios.

- La DSP propose, comme outil d'aide à la décision, d'afficher les avantages et inconvénients de chaque scénario au travers d'un tableau synthétique pour faciliter la comparaison. Il est indiqué que c'est un projet en cours qui viendra amender les livrables et la présentation pour le COPIL.
- Le SDE alerte sur la nécessité de tenir un discours de vérité et responsable sur la réalité des efforts à consentir dans les différents scénarios. Pour son secteur d'activité, le scénario 1 est ambitieux mais atteignable, le scénario 2 représente une cible qu'il sera difficile d'atteindre en 2030, les autres scénarios paraissent inatteignables à horizon 2030 (consensus de l'ensemble des acteurs du secteur). Les avis recueillis pour bâtir les fiches scénarios laissent à penser que ce scénario 2 est dans la plupart des secteurs d'activité une cible très ambitieuse qu'il sera difficile d'atteindre. Les précédentes démarches climat ont souffert de cette non compréhension des efforts à consentir et sont trop souvent restées des exercices théoriques d'objectifs globaux, les actions à mettre en œuvre étant inatteignables ou mal identifiées. Cependant la DCA estime nécessaire de viser les trajectoires les plus ambitieuses malgré les difficultés et la possibilité que les objectifs ne soient pas atteints à l'horizon 2030. L'AFD abonde en ce sens et privilégie le scénario 4B en insistant sur la notion de sobriété tout en soutenant les acteurs les plus impactés. Enfin, la FAPE estime que seuls les scénarios 4A et 4B doivent être envisagés au vu de l'urgence climatique en cours.
- La FAPE émet le besoin d'organiser davantage d'espaces de débats et de partage d'information pour fournir un avis rigoureux. Il est répondu que le comité de suivi se réunira 1 à 2 fois lors de la phase d'élaboration du programme d'actions et que les ateliers de travail thématique seront ouverts à l'ensemble des acteurs qui souhaitent y participer.
- Le SDT indique qu'un bilan carbone du secteur touristique est en cours et doit s'achever en février 2024. Il s'interroge sur la prise en compte de la compensation carbone dans la stratégie. Il est répondu que la séquestration carbone par les puits de carbone naturels correspond à environ 2% de l'empreinte carbone pour la Polynésie. Par ailleurs, il ne faut pas intégrer la compensation aux calculs des scénarios du fait de la vulnérabilité des puits de carbone, des difficultés pour quantifier la compensation et surtout parce qu'elle ne fait pas baisser les émissions de gaz à effet de serre qui contribuent au changement climatique.
- L'OFB et l'UICN insistent sur l'importance du volet adaptation, sur la ressource en eau douce, sa raréfaction, la vulnérabilité des récifs coralliens et la nécessité de déployer des solutions fondées sur la nature.
- Le représentant du comité scientifique rappelle que les actions qui seront déployées dans le cadre de la démarche de Plan Climat doivent s'appuyer sur les données scientifiques afin d'éviter la mal-adaptation et les « fausses solutions ».

Le comité de suivi valide la structure de la stratégie climatique (5 piliers et 24 orientations), en revanche il n'y a pas d'unanimité sur un scénario prospectif à privilégier mais les échanges vont permettre d'ajuster et compléter les éléments transmis au Comité de pilotage pour éclairer ses décisions sur la stratégie et son ambition.

3. Calendrier prévisionnel des prochaines étapes d'élaboration du PCPF

Il est indiqué aux membres du comité de suivi que l'ensemble des livrables des phases d'état des lieux et stratégie seront présentés au prochain comité de pilotage prévu début septembre 2023, qui devra *in fine* arbitrer et valider, parmi les différents scénarios prospectifs, une seule trajectoire climatique. Il est ensuite prévu de décliner, d'ici fin 2023, la stratégie et les objectifs dans un programme d'actions opérationnel co-construit avec l'ensemble des parties prenantes lors de nouveaux ateliers de travail.



Plan climat de la Polynésie française

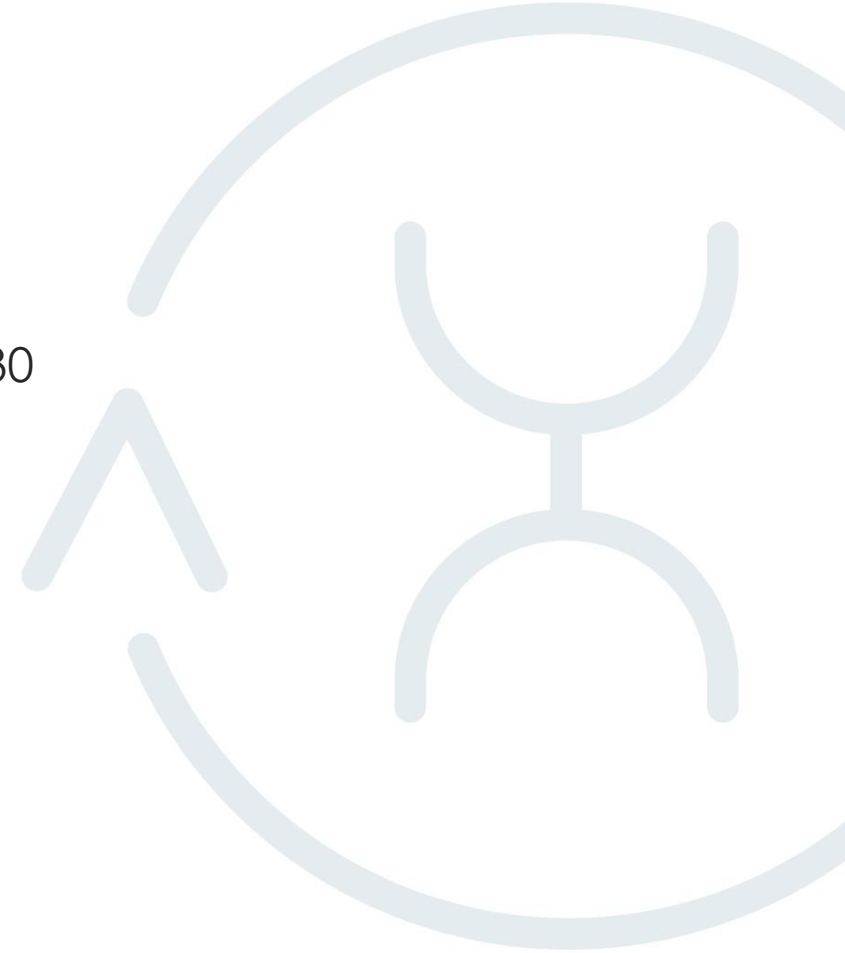
2^e comité de suivi – 16 juin 2023



Soutenu par

Ordre du jour

- > Rappel de l'état des lieux/Diagnostic du Plan climat 2022-2030
- > La stratégie du Plan climat et les scénarios d'atténuation et d'adaptation
- > Les prochaines étapes
- > Échanges/Questions diverses



Les grandes étapes d'élaboration du PCPF

Préparation

Etat des lieux

Juin à Décembre 2022

- 3 jours de forum
- 10 ateliers de travail thématiques avec les services du Pays
- 25 techniciens rencontrés
- 1 réunion du comité de suivi
- 1 réunion du comité scientifique
- 1 réunion du comité citoyen
- 2 livrables (diagnostic complet et synthèse) transmis au comité de suivi courant décembre

Stratégie

Décembre 2022 à Août 2023

- Entre 10 et 12 ateliers de travail thématiques avec l'ensemble des parties prenantes
- 1 réunion du comité de suivi
- 2 réunions du comité scientifique
- 2 réunions du comité citoyen
- 2 livrables (stratégie complète et synthèse) transmis au comité de suivi
- 1 Copil (à venir pour valider livrables EDL et stratégie)

Plan d'actions *(prévisionnel)*

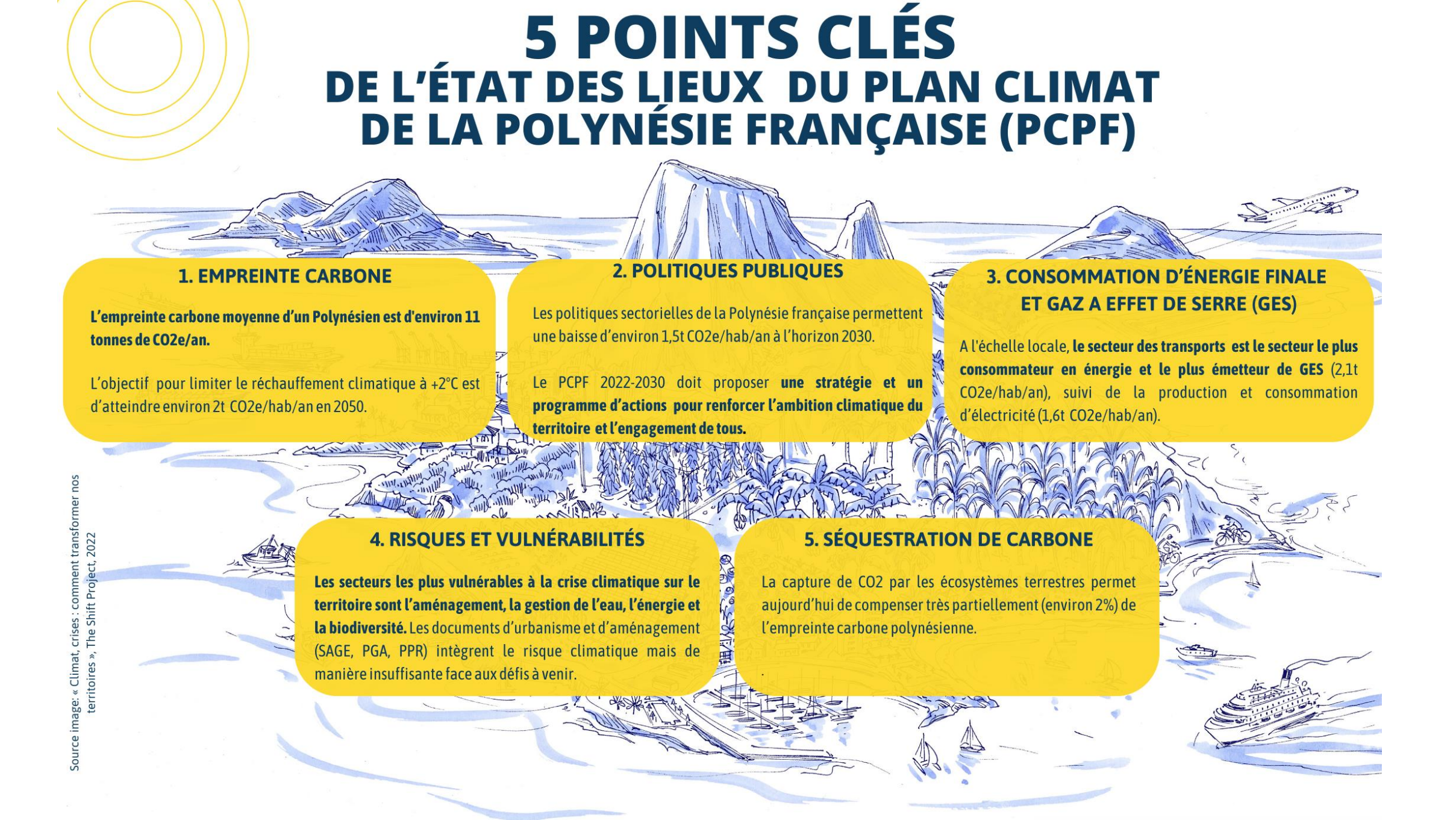
Août à Décembre 2023

- Entre 10 et 12 ateliers de travail thématiques avec l'ensemble des parties prenantes
- 1 à 2 réunions du comité de suivi
- 2 réunions du comité scientifique
- 2 réunions du comité citoyen
- 2 livrables (Plan Climat complet et synthèse)
- 1 Copil pour valider l'ensemble de la démarche

co-construction, communication



Diagnostic du Plan climat



5 POINTS CLÉS DE L'ÉTAT DES LIEUX DU PLAN CLIMAT DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE (PCPF)

1. EMPREINTE CARBONE

L'empreinte carbone moyenne d'un Polynésien est d'environ 11 tonnes de CO₂e/an.

L'objectif pour limiter le réchauffement climatique à +2°C est d'atteindre environ 2t CO₂e/hab/an en 2050.

2. POLITIQUES PUBLIQUES

Les politiques sectorielles de la Polynésie française permettent une baisse d'environ 1,5t CO₂e/hab/an à l'horizon 2030.

Le PCPF 2022-2030 doit proposer **une stratégie et un programme d'actions pour renforcer l'ambition climatique du territoire et l'engagement de tous.**

3. CONSOMMATION D'ÉNERGIE FINALE ET GAZ A EFFET DE SERRE (GES)

A l'échelle locale, **le secteur des transports est le secteur le plus consommateur en énergie et le plus émetteur de GES** (2,1t CO₂e/hab/an), suivi de la production et consommation d'électricité (1,6t CO₂e/hab/an).

4. RISQUES ET VULNÉRABILITÉS

Les secteurs les plus vulnérables à la crise climatique sur le territoire sont l'aménagement, la gestion de l'eau, l'énergie et la biodiversité. Les documents d'urbanisme et d'aménagement (SAGE, PGA, PPR) intègrent le risque climatique mais de manière insuffisante face aux défis à venir.

5. SÉQUESTRATION DE CARBONE

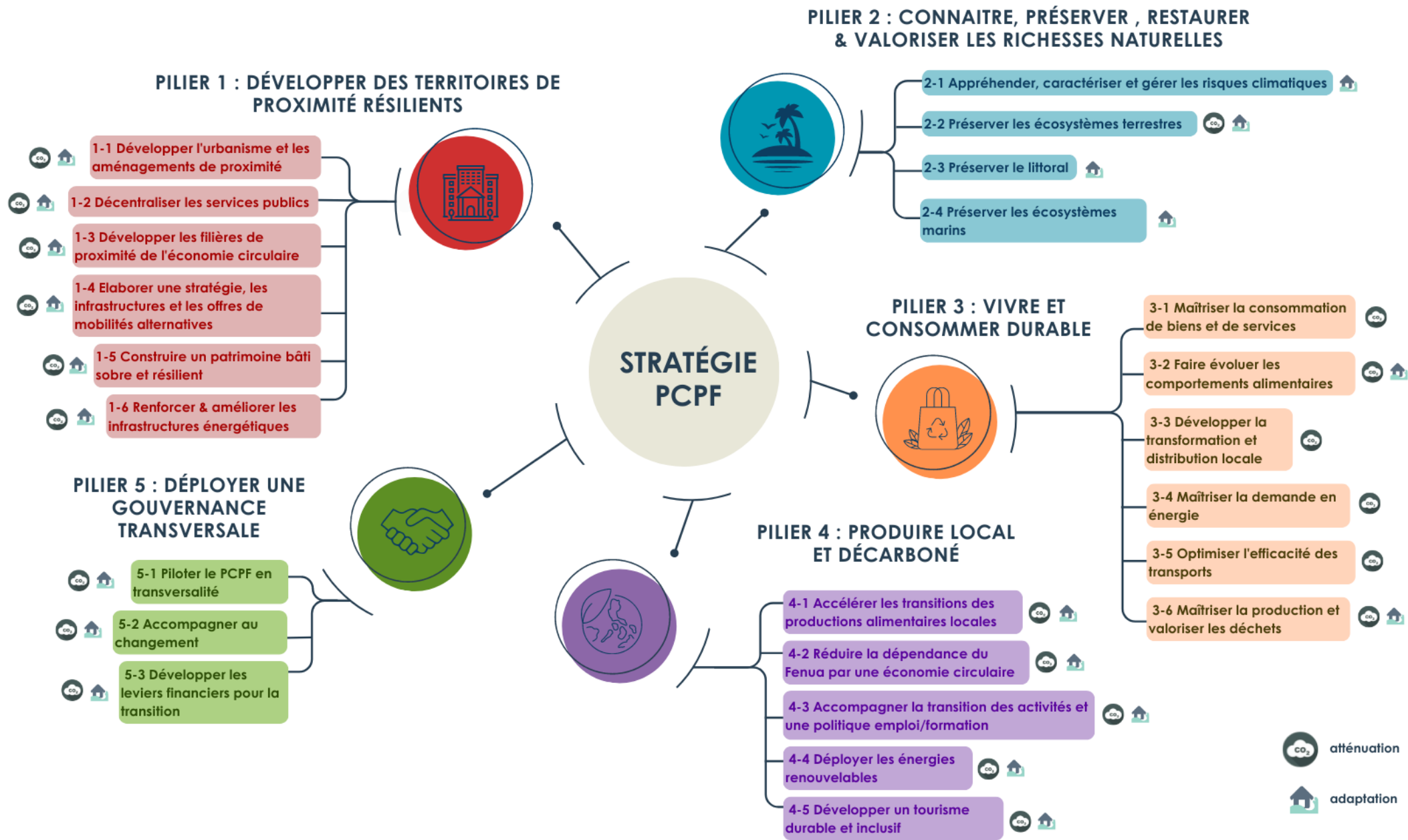
La capture de CO₂ par les écosystèmes terrestres permet aujourd'hui de compenser très partiellement (environ 2%) de l'empreinte carbone polynésienne.





La stratégie PCPF

Une vision déclinée en orientations



Orientation 1-5 : Construire un bâti sobre et résilient

La construction est un secteur avec une forte empreinte carbone (pour la construction et l'usage). Les constructions neuves doivent non seulement respecter les normes de la REBPF, mais elles doivent aussi veiller à être performantes et intégrer au mieux l'adaptation au changement climatique et aux risques auxquels elles sont exposées (zones rouges, niveau de la mer, érosion côtière ou submersions etc.). D'abord, il faut au maximum investir, rénover et réutiliser le patrimoine existant. Cela implique de mobiliser les espaces vacants avant de construire sur de nouveaux espaces.

Effets attendus :

- > Optimisation de l'espace
- > Réduction de l'empreinte carbone de la construction
- > Réduction des besoins énergétiques et de climatisation dans les bâtiments
- > Bien-être des utilisateurs



Pour qui ?

- > Volet patrimoine public : État, Pays, Communes
- > Volet patrimoine privé : habitants, acteurs économiques

Avec qui ?

Pays, 'Ōpua, Communes, État, Constructeurs et architectes, AFD, ADEME, Espace info énergie

Les opportunités :

- > Mise en œuvre de la REBPF
- > Développement de la filière bois local
- > Réutilisation du verre
- > Élaboration et mise en œuvre d'une stratégie patrimoniale par la DMR

Les contraintes et freins

- > Absence d'une réglementation énergétique pour l'existant
- > Partage de compétences entre acteurs
- > Manque de formation des acteurs de la filière bâtiment
- > Absence d'incitation à l'utilisation de dispositifs comme les installations d'ECS

Éléments de contenu

Volet patrimoine public

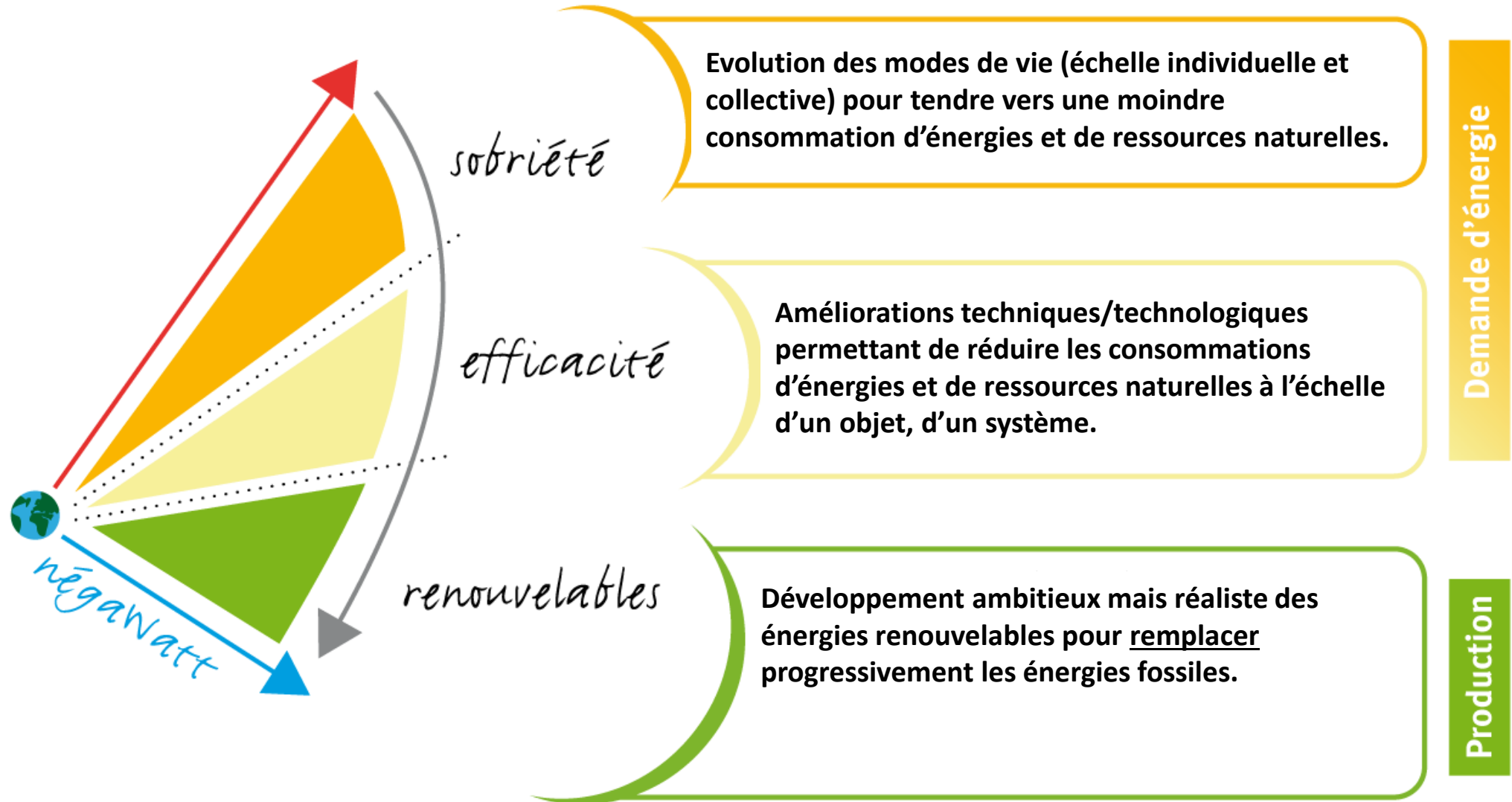
- > Diagnostic et stratégie patrimoniale (Pays, État, Communes),
- > Développement des filières matériaux locaux (bois local mais aussi réutilisation des matériaux)
- > Développement des énergies renouvelables sur le patrimoine public
- > Mise en œuvre des rénovations (en démarrant par les sites scolaires avec formation de la jeune génération, bien-être des enfants, communication large...)
- > Constructions et aménagements exemplaires (désimperméabilisation, végétalisation, orientation des constructions, etc.)

Volet patrimoine privé

- > Information et sensibilisation de tous les acteurs à la construction sobre et résiliente (REBPF, risques climatiques)
- > Constructions sur pilotis
- > Formation des acteurs de la construction
- > Mise en œuvre de la PPH, conforme à la REBPF
- > Développement des rénovations sobres (énergie directe et énergie grise) et résilientes

Mots clés : construction, sensibilisation, rénovation, résilience, énergie, bâtiment, infrastructure publique

Agir de manière structurée et priorisée







Les propositions de scénarios et objectifs du PCPF



*Source image : « Climat, crises : comment transformer nos territoires », The Shift Project, 2022

11,2 tonnes

de CO₂e/hab/an

C'est l'empreinte
carbone moyenne d'un
polynésien

?

de CO₂e/hab/an

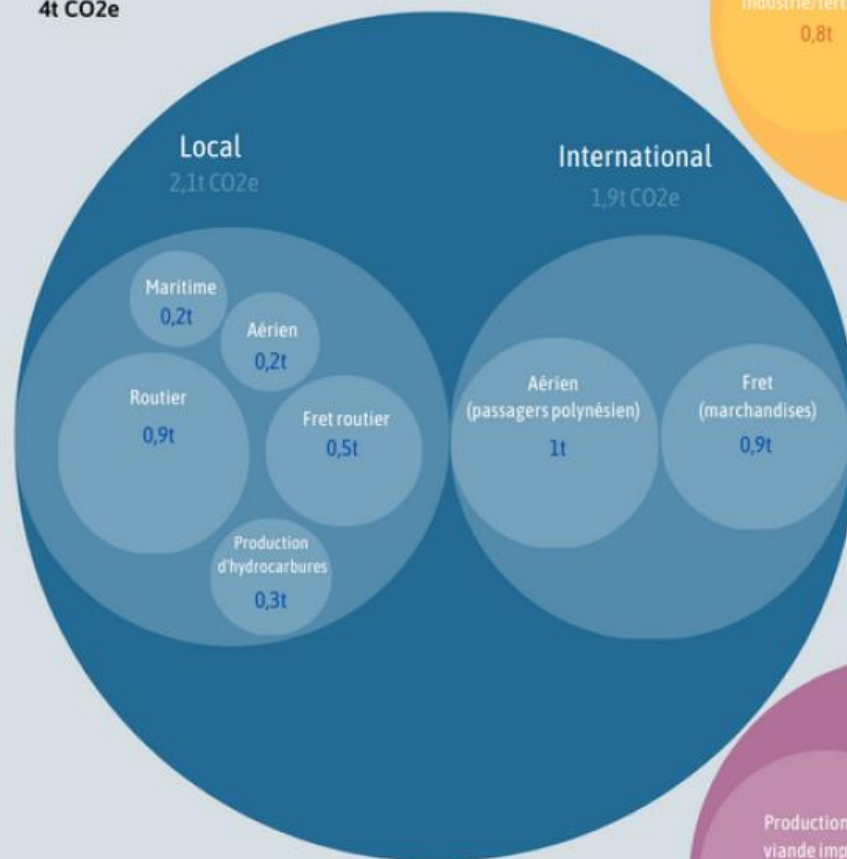
Objectif polynésien à
l'horizon 2030 ?

2 tonnes de CO₂e/hab/an

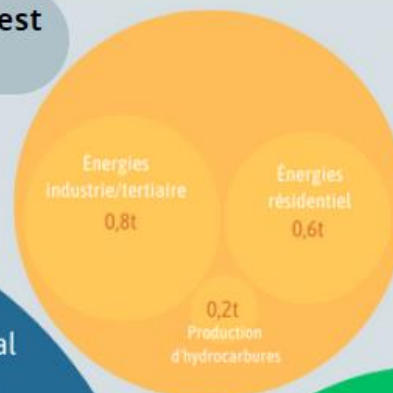
C'est l'objectif de l'Accord de Paris
en 2050 pour limiter à 2° C le
réchauffement climatique

L'empreinte carbone moyenne d'un polynésien est d'environ 11 tonnes de CO₂e/an

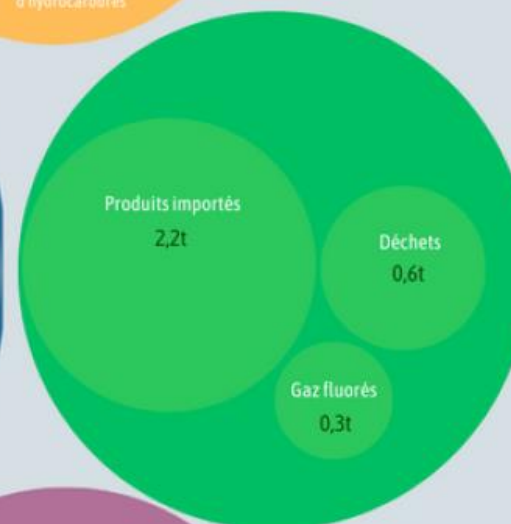
TRANSPORT
4t CO₂e



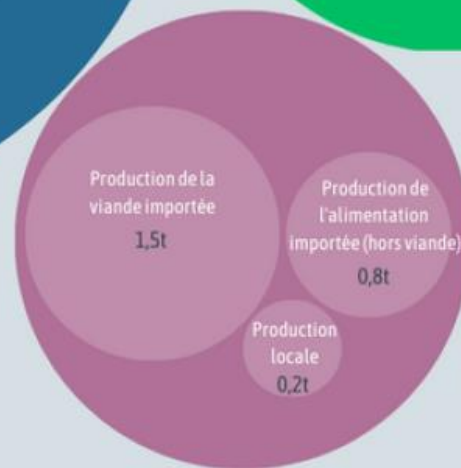
ÉNERGIES
1,6t CO₂e



CONSOMMATION
3,1t CO₂e



ALIMENTATION
2,5t CO₂e



Scénario 1 : Trajectoire attendue

-11%

Émissions
territoriales de GES

-13%

Empreinte carbone

9,7 tonnes

Moyenne
CO2e/hab./an

Des territoires et un urbanisme faiblement adaptés au changement climatique

Des besoins de déplacements en légère
hausse (+5%)
Décohabitation, étalement urbain, etc



Projet d'aménagements
résilients en progression mais
insuffisant



Un faible report modal
Modes actifs (2%), TC
(5%), VE (5%)



Préservation et valorisation des
écosystèmes



Des besoins de consommation stables ou en hausse...

Consos électriques en
légère hausse (+5%)



-10% pour l'aérien international
& légère hausse pour aérien et
maritime locaux



Stagnation de l'impact de
l'alimentation importée



Impact des déchets en légère
hausse (+5%)



... couverts partiellement par une production locale

Production alimentaire durable
(+0%)



-10% importations de biens
(économie circulaire locale)



Développement EnR
(60%)



Gouvernance transversale
& adaptation au CC

Scénario 2 : transition forte

-32%
Émissions territoriales de GES

-29%
Empreinte carbone

8 tonnes
Moyenne CO2e/hab./an

Des territoires de mixité qui créent de la convivialité et de la proximité

Une réduction des besoins de déplacements terrestre (-10%)
Coworking/télétravail (5%), semaine de 4 jours (15%), covoiturage, etc.



Aménagements durables & résilients renforcés



Un report modal
Modes actifs (10%), TC (10%), VE (10%)



Préservation et valorisation des écosystèmes



Une baisse des besoins de consommation...

Consommation électrique stable



-20% pour l'aérien international & +5% pour l'aérien local et -5% pour maritime local



-10% alimentation importée & -10% impact viande



-5% de l'impact des déchets +5% gaz clim



... couverts par une production locale

Production alimentaire durable (+10%)



-20% importations de biens (économie circulaire locale)



Développement EnR (75%)



Scénario 3 : transition très forte

-50%

Émissions
territoriales de GES

-41%

Empreinte carbone

6,6 tonnes

Moyenne
CO2e/hab./an

Des territoires de mixité qui créent de la convivialité et de la proximité

Une réduction des déplacements (-34%)
Coworking/télétravail (30%), semaine de 4 jours (70%), covoiturage, ...



Aménagements durables & résilients



Un report modal
Modes actifs (15%), TC (20%), VE (10%)



Préservation et valorisation des écosystèmes



Une baisse des besoins de consommation...

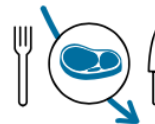
-10% des consos électriques



-30% de l'aérien international & +10% aérien local et -5% maritime local



-15% alimentation importée & -20% impact viande



-40% de l'impact des déchets -10% gaz clim



A+++

durabilité



réparabilité



... couverts par une production circulaire locale

Production alimentaire durable (+20%)



-25% importations de biens (économie circulaire locale)



durabilité



réparabilité



réparabilité



Développement EnR (89%)



Gouvernance transversale
& adaptation au CC



Scénario 4A : Virage sociétal avec un effort particulier sur les transports et l'alimentation

-50%
Émissions territoriales de GES

-50%
Empreinte carbone

5,5 tonnes
Moyenne CO2e/hab./an

Des territoires de mixité qui créent de la convivialité et de la proximité

Une réduction des déplacements (-23%)
Coworking/télétravail (15%), semaine de 4 jours (25%), covoiturage, ...



Aménagements durables & résilients



Un report modal
Modes actifs (12%), TC (20%), VE (25%)



Préservation et valorisation des écosystèmes



Une baisse des besoins de consommation...

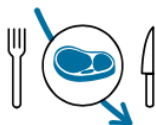
-20% des consos électriques



-70% de l'aérien international & +25% aérien local et -10% maritime local



-20% alimentation importée & -50% impact viande



-30% de l'impact des déchets +0% gaz clim



... couverts par une production circulaire locale

Production alimentaire durable (+55%)



-25% importations de biens (économie circulaire locale)



Développement EnR (93%)



Scénario 4B : Virage sociétal avec un effort particulier sur la consommation

-50%

Émissions territoriales de GES

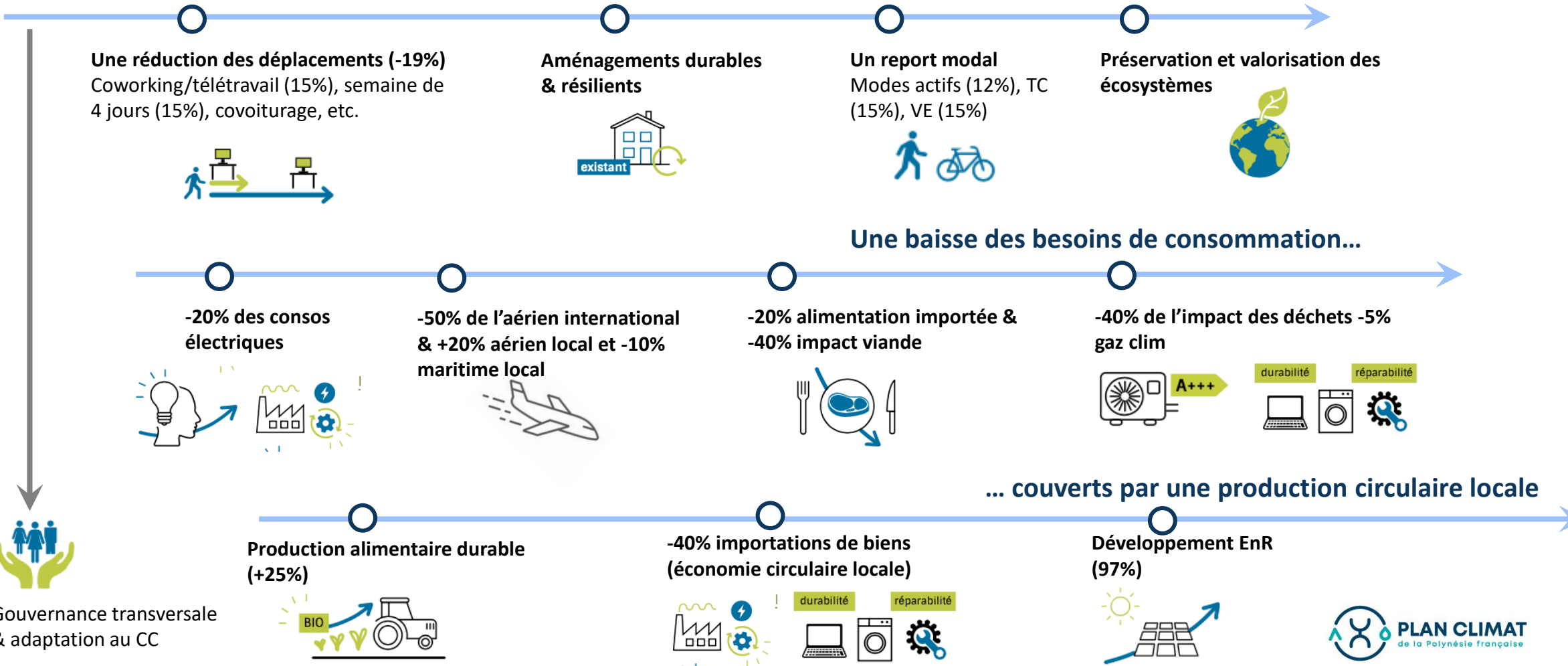
-50%

Empreinte carbone

5,5 tonnes

Moyenne CO2e/hab./an

Des territoires de mixité qui créent de la convivialité et de la proximité



Des ambitions qui restent à définir et décliner en plan d'actions

Informations	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4A	Scénario 4B
Descriptif succinct	Trajectoire « attendue » avec les politiques publiques actuelles	Transition forte	Transition très forte	Virage sociétal majeur avec un effort particulier sur l'alimentation et transport	Virage sociétal avec un effort particulier sur la consommation
Évolution des émissions de GES territoriales	☹️ -11%	☹️ -32%	😊 -50%	😊 -50%	😊 -50%
Évolution de l'empreinte carbone	☹️ -13%	☹️ -29%	😐 -41%	😊 -50%	😊 -50%
La trajectoire en tonnes de CO₂e/hab/an	☹️ 9,7 tonnes	☹️ 8 tonnes	😊 6,6 tonnes	😊 5,5 tonnes	😊 5,5 tonnes
Avis des membres du Comité de suivi					

Le scénario « FenuAdapt »



Intégrer une analyse systématique du risque climatique



Dresser un état des lieux du niveau d'adaptation actuel

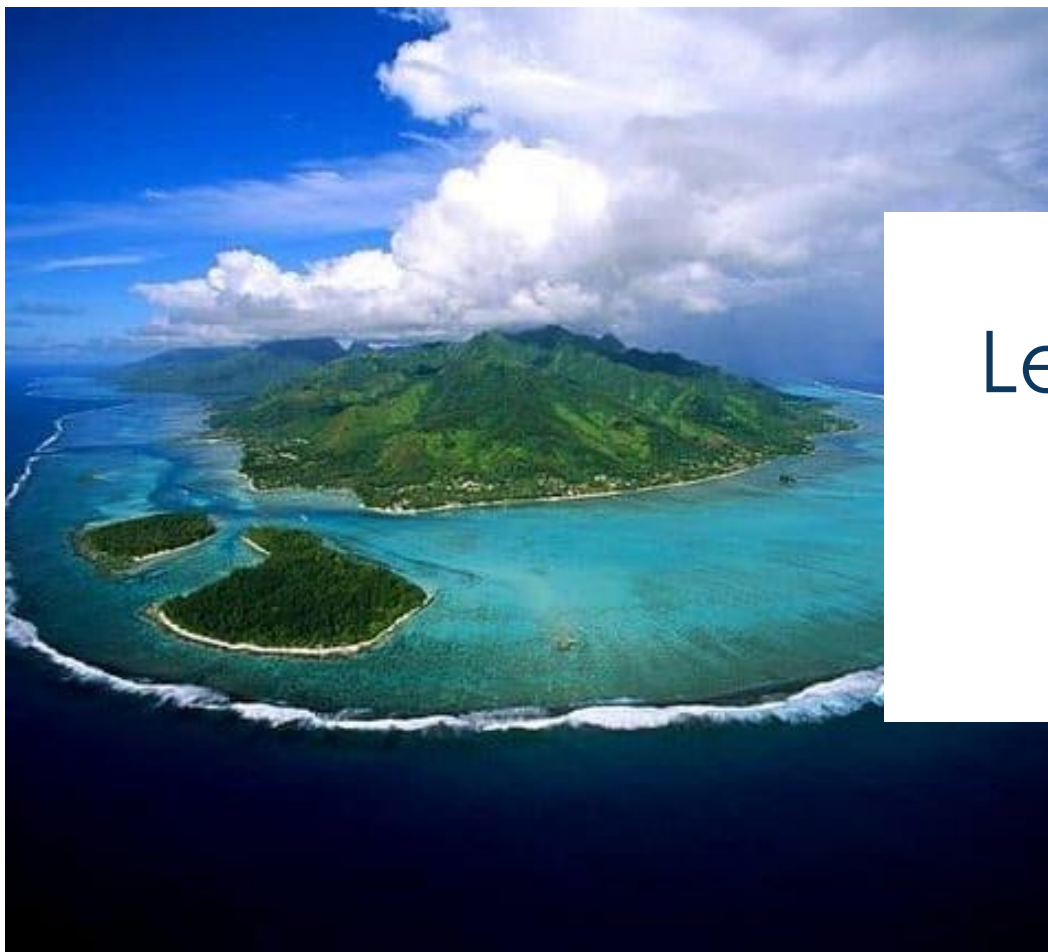


Passer des solutions à une trajectoire d'adaptation



Rendre les politiques publiques plus flexibles face au risque climatique





Les prochaines étapes

Les grandes étapes d'élaboration du PCPF

Préparation

Etat des lieux Juin à Décembre 2022

- 3 jours de forum
- 10 ateliers de travail thématiques avec les services du Pays
- 25 techniciens rencontrés
- 1 réunion du comité de suivi
- 1 réunion du comité scientifique
- 1 réunion du comité citoyen
- 2 livrables (diagnostic complet et synthèse) transmis au comité de suivi courant décembre

Stratégie Décembre 2022 à Août 2023

- Entre 10 et 12 ateliers de travail thématiques avec l'ensemble des parties prenantes
- 1 réunion du comité de suivi
- 2 réunions du comité scientifique
- 2 réunions du comité citoyen
- 2 livrables (stratégie complète et synthèse) transmis au comité de suivi
- 1 Copil (à venir pour valider livrables EDL et stratégie)

Plan d'actions *(prévisionnel)* Août à Décembre 2023

- Entre 10 et 12 ateliers de travail thématiques avec l'ensemble des parties prenantes
- 1 à 2 réunions du comité de suivi
- 2 réunions du comité scientifique
- 2 réunion du comité citoyen
- 2 livrables (Plan Climat complet et synthèse)
- 1 Copil pour valider l'ensemble de la démarche

co-construction, communication





PLAN CLIMAT
de la Polynésie française